

Expédition en boîtes pour le programme Appel à RecyclerMD :

Bienvenue au programme d'Appel à Recycler Canada Inc., le pendant canadien du premier et plus important organisme officiel de gestion des piles et batteries à usage domestique d'Amérique du Nord. Nous favorisons le développement durable en proposant un programme de collecte et de recyclage des piles et des batteries efficace et convivial. Appel à Recycler vous félicite de votre engagement à détourner les piles et les batteries des sites d'enfouissement et à faire en sorte qu'elles soient transportées de façon sécuritaire en vue de leur recyclage.

Suivez ces étapes toutes simples pour vous lancer :

1. **LISEZ** attentivement les informations suivantes et les lignes directrices en matière de sécurité imprimées sur votre boîte de collecte.
2. **FORMEZ** toutes les personnes qui participent à la manutention, à la collecte et à l'expédition de vos piles et batteries. (Vous trouverez des ressources de formation gratuites au <http://www.appelarecycler.ca/ressources-dapprentissage/>.)
3. **PLACEZ** la boîte de collecte Appel à Recycler à un endroit frais et sec où elle est facile à surveiller.
4. **COMMENCEZ** la collecte des piles et batteries de 5 kg ou moins. Le programme n'accepte pas les piles hydro-électriques.

Piles et batteries rechargeables

- Nickel cadmium (Ni-Cd)
- Nickel métal hydride (Ni-MH)
- Lithium ion (Li-Ion)
- Nickel zinc (Ni-Zn)
- Petites batteries au plomb à bac hermétique (SSLA/Pb)

**Piles et batteries jetables
(alcalines, par exemple)**

- AA, AAA, 9V, C, D et piles de type bouton
- Piles et batteries au lithium primaires

5. **ENSACHEZ ou ENRUBANNEZ** les piles et batteries (si la situation l'exige) selon les directives d'Appel à Recycler. La réglementation de Transports Canada en matière de sécurité exige que les bornes de certains types de piles et batteries soient protégées pour les empêcher d'entrer en contact, puisque cela peut provoquer des étincelles et allumer un incendie. Voici la façon correcte de protéger vos piles et batteries pour faire en sorte qu'elles soient recyclées en toute sécurité :

Pour les piles et batteries à usage unique au lithium, de 12V ou plus, rechargeables, et les petites batteries au plomb à bac hermétique : Déposez la pile ou batterie dans un des sacs en plastique transparent fournis dans la boîte Appel à Recycler ou apposez du ruban à conduits, électrique ou adhésif non conducteur sur les bornes par souci de sécurité (en laissant la composition chimique visible) avant le dépôt.

Si vous ne connaissez pas la composition chimique ou la tension de la pile ou de la batterie que vous recyclez : Apposez du ruban à conduits, du ruban électrique ou un autre type de ruban non conducteur sur les bornes par mesure de précaution (en laissant la composition chimique visible) avant de la déposer.

Toutes les autres piles et batteries : Déposez la pile ou batterie directement dans la boîte Appel à Recycler. Si vous n'avez pas de sac Appel à Recycler sous la main, vous pouvez vous servir d'un sac transparent de type Ziploc ou d'un sac à fruits et légumes d'épicerie transparent. Assurez-vous de bien fermer le sac avant de le déposer dans la boîte Appel à Recycler. Pour consulter la liste complète des piles et batteries dont les bornes doivent être protégées conformément à ces exigences, visitez le site Internet d'Appel à Recycler Canada, au <http://www.appelarecycler.ca/informations-secureite/>.

6. **EXPÉDIEZ** la boîte lorsqu'elle est pleine (25 kg maximum) ou juste avant qu'une année se soit écoulée depuis le dépôt de la première pile ou batterie. Veuillez inspecter visuellement le contenu et retirer tout objet étranger afin de prévenir les risques pour la sécurité. La plupart des points de dépôt peuvent obtenir automatiquement des boîtes de remplacement. Communiquez avec le service à la clientèle, au 1 888 224-9764, pour obtenir plus de renseignements.

Avis d'Appel à Recycler quant à la sécurité et à la conformité

Appel à Recycler adhère à une politique rigoureuse en matière de sécurité pour veiller à ce que tous les envois de piles et de batteries arrivent aux centres de tri sans que des incidents surviennent. Les participants au programme qui ne se conformeront pas à ces règles sont susceptibles de se voir imposer des amendes par Transports Canada et refuser la participation au programme Appel à Recycler.

- Placez la boîte de collecte Appel à Recycler à un endroit frais et sec où vous pourrez facilement la surveiller.
- Avant de déposer toute pile ou batterie rechargeable, au plomb à bac hermétique, Primaire au lithium, ou jetable de 12 V ou plus, veuillez à la déposer dans un sac en plastique transparent scellé ou à l'enrober de ruban à conduits, électrique ou adhésif non conducteur. Si vous ignorez le type de batterie, veuillez apposer du ruban sur la ou les bornes par mesure de précaution. Assurez-vous que la chimie de la pile ou batterie reste visible si vous l'enrubannez.
- Utilisez seulement un contenant Appel à Recycler ou officiellement approuvé pour le programme.
- Communiquez avec le service à la clientèle, au 1 888 224-9764, si vous avez une pile ou batterie endommagée.

PROGRAMME DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DES PILES ET DES BATTERIES : DIRECTIVES POUR LES BOÎTES

Appel à Recycler recommande d'expédier la boîte lorsqu'elle est pleine (25 kg maximum) ou juste avant qu'une année se soit écoulée depuis le dépôt de la première pile ou batterie.

ASSEMBLAGE DE LA BOÎTE

Étape 1 : Déballez



Retirez la pellicule plastique et soulevez le rabat frontal de la boîte extérieure pour révéler la boîte intérieure.

Étape 2 : Soulevez la boîte intérieure



Choisissez l'une des boîtes pour le dépôt des piles et batteries et entreposez l'autre pour son utilisation ultérieure.

Étape 3 : Pliez



Insérez les languettes du surmontoir dans les fentes supérieures. Repliez les rabats latéraux et insérez-les dans les fentes arrière, puis positionnez soigneusement les sacs. Inscrivez la date de début des dépôts au dos de la boîte lorsque la première pile ou batterie y a été déposée.

COLLECTE DE PILES ET BATTERIES

Étape 4 : Ensachez ou enrubannez



Avant de déposer toute pile ou batterie rechargeable, au plomb à bac hermétique, primaire au lithium, ou jetable de 12 V ou plus, veillez à la déposer dans un sac en plastique transparent scellé ou à l'enrober de ruban à conduits, électrique ou adhésif non conducteur. Si vous ignorez le type de batterie, veuillez apposer du ruban sur la ou les bornes par mesure de précaution. Assurez-vous que la chimie de la pile ou batterie reste visible si vous l'enrubannez.

Étape 5 : Scellez



Si vous vous servez d'un sac Appel à Recycler, pelez la pellicule qui recouvre l'adhésif et scellez le sac en repliant son rabat. Si vous utilisez un autre type de sac transparent, assurez-vous qu'il est bien fermé.

Étape 6 : Dépose



Déposez les piles et batteries dans la boîte. Lorsque les premières piles ou batteries ont été déposées, inscrivez la date au dos de la boîte.

RETOUR D'UNE BOÎTE PLEINE

Étape 7 : Préparez l'expédition



Lorsque la boîte est pleine (25 kg) ou un an après le début des dépôts, dégagez les languettes du surmontoir et les rabats latéraux, retirez la pellicule qui recouvre les bandes adhésives intérieures et repliez la boîte en insérant les rabats latéraux.

Étape 8 : Scellez et expédiez



Les étiquettes d'expédition prépayées et préadressées comportent le nom du transporteur qui vous est assigné (Purolator). NE les RECOUVREZ PAS de votre propre étiquette. Inscrivez votre adresse de retour et placez la boîte au point de collecte de votre transporteur en vue de sa prochaine visite.

Nous joindre :

En ligne : appelarecycler.ca

Courriel : serviceclient@appelarecycler.ca

Téléphone : 1 888 224-9764

Pensons sécurité!
appelarecycler.ca/securite